

## LA TVA DES OPERATIONS IMMOBILIERES

### Compétences visées

Connaître de façon approfondie les règles de TVA applicables aux opérations immobilières.

### Objectifs - Programme

- Appliquer :
  - Les particularités des acquisitions, constructions, cessions et locations d'immeubles ;
  - Les règles de récupération de la TVA ;
  - La technique des livraisons à soi-même ;
  - Les règles relatives aux droits de mutation à titre onéreux.

### Questions traitées :

- Rappel de l'évolution de la législation ayant trait à la TVA immobilière et aux droits d'enregistrement ;
- TVA immobilière :
  - a. Notion d'assujetti ;
  - b. Opérations réalisées par les assujettis : achats de terrains, opérations de construction, reventes de terrains et d'immeubles bâtis, livraisons à soi-même, droit à déduction ;
  - c. Opérations réalisées par les non assujettis : achats et ventes de terrains et d'immeubles bâtis ;
  - d. Opérations particulières : CBI, datations, bail à construction.
- Droits d'enregistrement :
  - a. Régimes spécifiques
  - b. Changements d'engagement
- Les locations d'immeubles :
  - a. Locations nues, meublées, équipées, option à la TVA, base imposable, droit à déduction ;
  - b. Revente de l'immeuble immobilisé ;
  - c. Changements d'affectation ;
  - d. Régularisations de la TVA déduite.

### Public visé

- Experts-comptables, Commissaires aux comptes, Collaborateurs EC confirmés, Chefs de mission EC.

### Pré-requis

- Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

### **Méthodes pédagogiques**

Salle de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation.

- Echanges d'expérience
- Etude de cas ;
- Exposé ;
- Mini cas d'application

### **Supports de formation**

Un support complet est à disposition sur la plateforme SUP EXPERTISE avant la formation.

### **Qualification des formateurs**

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Formateur : A. PERNET

### **Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action**

- 7 heures – Mardi 13 juin 2023
- Feuille de présence signée par les participants.

### **Evaluation - Validation**

- Questionnaire d'évaluation
- QCM de validation des connaissances acquises
- Attestation de fin de formation.

### **Coût de la formation – Lieu de la formation**

- 500,00 € HT la journée soit 600,00 € TTC
- **TERRA GESTION 3 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE LISSES – 91021 EVRY CEDEX**

### **VOS CONTACTS :**

		
<b>Contactez l'AECC 91</b>	<b>Rendez-vous sur</b> <a href="http://www.aecc91.com">www.aecc91.com</a>	<b>Pour nous faire parvenir vos documents papier</b>
Pour :	Pour :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre futur projet de formation.</li><li>• Un besoin administratif ou de suivi de formation.</li><li>• Une question d'ordre technique ou pédagogique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trouver rapidement une formation.</li><li>• Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.</li><li>• S'inscrire à une formation.</li></ul>	
<b>Secrétariat</b> <b>06 38 38 01 89</b> <b>Contact@aecc91.com</b>		<b>AECC91</b> <b>3 avenue du Général de Gaulle - LISSES</b> <b>91021 EVRY Cedex</b>